Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **68 (1917)**

Heft 11

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

classes. L'inspecteur forestier de la ville rentre dans la IIe classe: son traitement est fixé entre 7160 et 10.400 francs. Il est placé au même rang que le secrétaire communal, le médecin de la ville, le chimiste, le géomètre, l'inspecteur des jardins et le médecin des écoles.

On sait, à Zurich, reconnaître l'importance du travail d'un inspecteur forestier. On le considère comme l'égal des représentants d'autres professions libérales et techniques. C'est en s'inspirant de cette considération qu'on a fixé le montant de son traitement. Et le peuple y a souscrit parce qu'il sait que ce n'est que justice.

Voila un exemple que nous soumettons aux méditations du gouvernement de beaucoup de nos cantons. Les agents forestiers de nos arrondissements sont du même bois que l'inspecteur forestier de la ville de Zurich; mais on rougit à l'idée que quelques-uns doivent se contenter d'un traitement atteignant à peine le tiers de celui que Zurich — ville démocratique par excellence — s'est fait un devoir de donner à l'administrateur de ses forêts.

CANTONS.

Neuchâtel. M. *Maurice Droz,* précédemment inspecteur forestier d'arrondissement, à Locarno, vient d'être nommé sous-inspecteur du IIIe arrondissement (Val de Travers).

Tessin. M. *Ed. Solari*, jusqu'ici inspecteur forestier du IIe arrondissement, a été mis à la tête du Ier arrondissement (Faido), comme successeur de M. Bovet.

— Une nouvelle réjouissante nous arrive de ce canton: la commune de *Quinto* a décidé la création d'un poste d'inspecteur forestier communal. C'est elle qui aura eu l'honneur de donner ce bon exemple dans le canton. L'administrateur communal aura à s'occuper, à côté des forêts communales, de travaux considérables de défense contre les avalanches. Le traitement initial est de 3200 fr., dont le canton supportera le 25 %. Le premier titulaire, M. *Albert Forni,* d'Airolo, est entré en fonction le 15 août déjà.

Zurich. M. *Hans Fleisch,* nommé au printemps 1917 gérant des forêts communales de Bonaduz (Grisons), remplace M. H. Schmid comme assistant forestier à l'Inspectorat cantonal.

BIBLIOGRAPHIE.

Rapport du Secrétariat des paysans suisses au Département fédéral de l'économie publique. **Recherches relatives à la rentabilité de l'agriculture pour la campagne 1915/1916.** Berne, 1917. 205 pages.

Ces recherches, faites sous la direction du professeur Dr *E. Laur,* sont la suite des beaux travaux du Secrétariat des paysans sur le rendement de l'agriculture en Suisse. L'enquête, conduite de façon scientifique, s'applique aux

exploitations les plus diverses de notre sol. Le présent volume publie des résultats qui sont ceux d'une époque entièrement soumise à l'influence des conséquences économiques de la guerre. Il s'agit donc d'un document de toute importance pour l'histoire de l'agriculture suisse pendant l'époque si troublée que nous traversons.

Le rendement des forêts n'occupe qu'une petite place dans la présente publication. Il s'agit exclusivement de forêts particulières. Le secrétariat tient les comptes d'un certain nombre de domaines comprenant de la forêt. En 1904, qui fut la première année de ces études, ces domaines étaient 117, avec une étendue boisée moyenne de 1,93 ha. En 1915, ce sont 207 domaines, tandis que leur étendue moyenne est de 2,12 ha. Pour l'étude du rendement de ces exploitations, elles ont été divisées en cinq catégories, suivant leur étendue. Quant à la méthode employée, le rapport s'exprime comme suit:

„Le rendement brut des forêts se compose des recettes épurées, des prestations au ménage, aux entreprises annexes et à la consommation privée, puis d'un accroissement éventuel du bois sur pied. Une dépréciation éventuelle du bois sur pied est déduite du rendement brut et il est aussi tenu compte de la modification des provisions de bois. Le rendement brut des forêts englobe, outre la valeur nette du bois, les frais de façonnage. A son tour, la valeur du bois comprend aussi l'accroissement."

On ne dit pas comment se détermine ce dernier facteur, ce qu'il y aurait intérêt à savoir.

Un tableau indique quel a été le rendement brut par hectare boisé, de 1904 à 1915. Nous en extrayons les indications suivantes:

		1915	de 1904 à 1915
Petites exploitations	(nombre en 1915: 14)	fr. 211,93	fr. 179,83
„ „ paysannes	(„ „ „ : 86)	„ 269,70	„ 215,27
Exploitations paysannes . . .	(„ „ „ : 54)	„ 186,38	„ 201,87
Grandes exploitations paysannes	(„ „ „ : 40)	„ 239,73	„ 183,96
Grandes exploitations	(„ „ „ : 13)	„ 214,70	„ 157,50

La durée de ces recherches est sans doute trop restreinte pour qu'il soit possible de tirer aucune conclusion des résultats constatés, d'autant que la grande majorité des domaines étudiés n'exploitent pas leurs forêts systématiquement. Quoi qu'il en soit, ces études offrent un réel intérêt et les forestiers ne peuvent qu'y applaudir. *H. B.*

Festschrift der Naturforschenden Gesellschaft in Zürich. Den Teilnehmern der in Zürich vom 9. bis 12. September 1917 tagenden 99. Jahresversammlung der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft gewidmet. Zürich, 1917.

C'est un magnifique volume que la Société des sciences naturelles de Zurich a offert aux membres de la Société helvétique des sciences naturelles, réunis dans l'Athènes de la Limmat, du 9 au 12 septembre, pour leur assemblée annuelle de 1917. Il ne compte pas moins de 564 pages in-4°, d'un texte serré. Décidément, les Zuricois, qui ont l'habitude de faire bien les choses, se sont surpassés. La „Festschrift" contient 38 mémoires, presque tous dus à la plume de professeurs et d'assistants des deux Ecoles zuricoises de hautes études.

Ils traitent des sujets les plus divers du domaine des sciences naturelles, physiques et mathématiques.

L'ouvrage débute par une biographie de Paul Usteri, l'éminent homme d'Etat et naturaliste zuricois, qui fut un des fondateurs et le premier président de la Société helvétique des sciences naturelles. Un portrait nous montre la belle tête énergique de cet homme remarquable.

De ces 38 mémoires, quatre offrent un intérêt spécial pour le forestier. En voici une brève analyse :

1° M. le Dr *Brockmann-Jerosch,* professeur agrégé à l'Université, nous donne une intéressante mise au point de la question des *plus vieilles plantes cultivées.*

On a admis longtemps trois grandes époques dans l'histoire de la civilisation, soit celles pendant lesquelles l'homme a vécu: 1° de la chasse et de la pêche; 2° de l'élève du bétail; 3° des produits de l'agriculture. Les savants d'aujourd'hui — A. v. Humboldt avait essayé déjà, mais en vain, de la remplacer — n'admettent plus cette classification. Ils se rallient plutôt à celle de Hahn, d'après qui l'homme, à ses origines, aurait vécu principalement de produits végétaux que vinrent plus tard compléter ceux de la chasse. Avec le temps, l'homme ressentit l'obligation de veiller à la conservation de quelques plantes et à leur reproduction. C'est l'âge de la houe (Hackbau). Plus tard, l'homme fait tirer la houe par un animal domestique; elle devient la charrue; c'est l'époque actuelle (Pflugbau).

Ce que l'auteur s'est proposé de nous montrer, c'est que quelques-unes des plantes utilisées à l'origine par l'homme pour sa nourriture, et qui ont été en général abandonnées, peuvent encore avoir un usage local. Il nous en donne comme exemple les fruits du sorbier et de l'alisier qui sont utilisés comme aliment dans quelques contrées de la Suisse: ainsi à Amden (lac de Wallenstadt), au Maderanertal, au Buchberg (Schaffhouse). Un auteur raconte, à la fin du 17e siècle, que les paysans de la Bourgogne et de la Lorraine considéraient, en hiver, les baies de l'alisier blanc *(Sorbus aria)* comme un mets délicat. Pendant longtemps on les voit figurer, dans notre pays, parmi les fruits que l'on apporte au marché. Pendant l'année de la misère (1816), on ajouta, dans la vallée de Bagnes, la mouture des fruits de sorbier desséchés à celle du blé.

Le plan de l'abbaye de St-Gall montre qu'au moyen-âge le jardin contenait un *Sorbarios,* à côté de la place réservée aux pommiers, poiriers, etc.

Aujourd'hui encore, alisier et sorbier sont des arbres fruitiers au Tessin; sur les bords du lac de Côme on les greffe.

M. Brockmann-Jerosch aurait pu ajouter qu'une variété améliorée du sorbier des oiseleurs, le sorbier à fruits doux est connu et propagé par greffe en Moravie, depuis le commencement du 19e siècle. Ses fruits sont cueillis en septembre pour les confire en gelée, compôte ou marmelade. On peut aussi en faire une sorte de vin. Vers 1899, des essais ont été faits dans le canton de Vaud pour introduire le sorbier à fruits doux dans la partie montagneuse, en particulier à la vallée de Joux;

2° M. le Dr *C. Keller,* professeur à l'Ecole polytechnique, décrit les dégâts causés dans le Tessin par deux ennemis de l'aune blanc: *Chrysomela aenea,*

L. qui, dans le val Campo, a défeuillé radicalement une aunaie sur 20 ha de superficie, et *Coleophora fuscedinella* (Zell) qui, en 1904, dans la Léventine, a endommagé les feuilles de l'aune sur une étendue de quelques cents hectares. Cette teigne a été observée en Prusse par Altum sur l'aune noir. M. Keller a pu faire d'intéressantes études sur ces deux ravageurs dont la biologie n'était jusqu'ici connue que de façon très imparfaite. Il n'existe pas de remèdes répressifs ou préventifs; mais il semblerait que les ennemis naturels de ces deux insectes aient fait rapidement prendre fin aux invasions observées dans le Tessin.

3° M. le Dr *M. Rikli,* professeur agrégé à l'Ecole polytechnique, a établi un catalogue des plantes phanérogames qui atteignent ou dépassent le 80° de latitude nord. De ces végétaux, dont la grosse majorité sont des plantes herbacées, quelques-uns croissent dans nos régions, ainsi le fétuque rouge, le lycopode commun, la dryade octopétale, la linaigrette à feuilles étroites, la prêle des champs, etc. On n'y trouve que deux plantes ligneuses: le saule arctique et le saule polaire. Au-delà du 80° de latitude, le nombre des espèces tombe à 12, parmi lesquelles *Dryas integrifolia* et *Salix arctica* Jall. De ces douze végétaux, trois croissent dans nos Hautes-Alpes, en particulier *Saxifraga oppositifolia,* L. Huit plantes phanérogames de nos Alpes vont plus haut que 4000 mètres d'altitude; seule d'entr'elles, la renoncule des glaciers se retrouve dans la zone arctique, où elle atteint 70° 30' de latitude nord.

4° M. le Dr *P. Jaccard,* professeur à l'Ecole polytechnique, continuant ses belles recherches d'anatomie végétale, traite dans son dernier mémoire „du bois de tension et du bois de compression dans les branches des feuillus.“ Il récapitule les résultats de ses expériences comme suit: Sous l'influence des tensions et des compressions longitudinales dues à la pesanteur, les branches horizontales de la plupart des essences feuillues indigènes développent sur leur côté supérieur un tissu ligneux qui, au point de vue morphologique et chimique, diffère notablement de celui du côté inférieur. Une différenciation analogue peut prendre naissance sous l'influence d'autres causes, telles que le géotropisme ou par suite de courbures locales. La formation des fibres de tension typiques ne s'observe que chez les arbres et ne fait défaut que chez un petit nombre d'entre eux *(Tilia).* Elle n'apparaît pas chez les arbustes, les arbrisseaux et les plantes annuelles ligneuses. La formation des fibres de tension et des fibres de compression ne constitue pas un caractère spécifique; elle n'apparaît jamais en dehors d'une excitation mécanique déterminée. On ne saurait en tout cas lui accorder la valeur d'un caractère acquis, transmissible par hérédité, ni la signification phylogénétique que lui attribue Metzger. Deux très belles planches coloriées montrent de façon frappante la différence, au point de vue anatomique, entre le bois de tension et le bois de compression sur une tige du peuplier blanc.

H. Badoux.

Sommaire du N° 9/10

de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“, Redaktor: Herr Forstmeister P. Hefti.

Aufsätze: Die Holzschlagspolizei in den privaten Nichtschutzwaldungen nach dem Bundesratsbeschluss vom 23. Februar 1917. — Betrachtungen zu der Schutzwaldfrage. — Referat zur Motion Engler. — Die Holzscheide. — **Vereinsangelegenheiten:** Jahresbericht des Ständigen Komitees. — Resolutionen der Jahresversammlung 1917, in Langenthal. — **Mitteilungen:** Jahresversammlung des Schweizerischen Forstvereins, den 25. und 26. August 1917. — **Forstliche Nachrichten.** — **Bücheranzeigen.** — **Notiz.** — **Anzeigen.** — **Holzhandelsbericht.**

Photogr. H. Knuchel, Zurich.

Le peuplement de mélèze des Isles de la Praille, près de Noville.

(Altitude 379 m. Quand fut prise cette photographie, le peuplement avait 45 ans et la plantation du sous-bois de sapin datait de 11 ans.)